

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 11 mai 2023

Décision du Conseil exécutif du jeudi 11 mai 2023 :

EMPLOI DES ETRANGERS

Le conseil exécutif propose la création d'une commission territoriale consultative relative à l'accès au travail des étrangers !

La Collectivité de Saint-Martin dispose de la pleine compétence en matière de conditions d'accès au travail des étrangers sur le territoire et peut en fixer les règles. A l'occasion des demandes de consultation d'urgence sur les projets de décret, l'Etat fait systématiquement allusion à l'existence d'une réglementation locale spécifique adaptée à la Collectivité de Saint-Martin, dont la primauté prévaudrait sur les dispositions du droit commun.

Dans ce contexte, la Collectivité de Saint-Martin peut ainsi mettre en place une commission territoriale (en remplacement de la commission départementale) qui aura vocation à assister l'autorité territoriale, à titre consultatif, dans la mise en place de la politique de la Collectivité dans ce domaine.

Le conseil exécutif du 11 mai 2023 propose la création de cette commission. Ensuite, la commission sera créée et ses membres seront désignés par arrêté territorial du Président.

Cette commission territoriale consultative relative à l'accès au travail des étrangers, contribuera à la définition de la politique publique concernant l'administration des étrangers à Saint-Martin et sera chargée de veiller à la mise en œuvre effective de la compétence « accès au travail des étrangers ».

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr



Collectivité de Saint-Martin Nos Actualités

Elle disposera des missions suivantes :

- L'examen des dossiers de demande d'autorisation de travail des étrangers
- La définition des cadres d'intervention des services de la Collectivité relatifs à l'administration des conditions d'accès au travail des étrangers
- La mise en place, de manière concertée, d'une politique de recensement et de développement du marché local du travail
- La précision des contours de la politique publique d'administration du travail des étrangers décidée par la Collectivité

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr

